

FICHE DE POSTE

Corps : Professeur d'enseignement artistique de la Ville de Paris - ASEA

Spécialité : art dramatique (théâtre)

Discipline : art dramatique

Correspondance fiche métier* : Enseignant artistique (H/F)

(* : Voir le Répertoire des métiers de la collectivité parisienne sur Intraparis :

http://intraparis.rh.mdp/rh/jsp/site/Portal.jsp?page_id=429

LOCALISATION DU POSTE

Direction : Direction des Affaires Culturelles

Service : Conservatoire Claude Debussy

Adresse : 222 rue de Courcelles et 88 rue de la Jonquière

Code postal : 75017

Département ou arrondissement : 17^{ème}

Mode d'accès (bus, métro, RER, ...) : RER C Pereire - Porte de Champerret (ligne 3) / Porte de Clichy (ligne 13)

NATURE DU POSTE

Titre du poste : Assistant spécialisé d'enseignement artistique. Spécialité théâtre. Poste statutaire. (H/F)

Contexte hiérarchique : Sous l'autorité de la directrice / du directeur du conservatoire 17^{ème} arrondissement

Attributions/activités principales :

L'enseignant artistique travaille pour un ou plusieurs des 18 conservatoires parisiens - conservatoires municipaux d'arrondissement (CMA) ou Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Paris - qui ont pour mission centrale de dispenser un enseignement artistique spécialisé en danse, en musique et en théâtre, conduisant à une pratique amateur autonome ou pré-professionnelle. Ils participent aussi à la mise en œuvre de l'Éducation artistique et culturelle. Leur rôle, mission et organisation pédagogique s'inscrivent dans le cadre des textes du ministère en charge de la culture et des textes réglementaires de la Ville de Paris.

L'enseignant de théâtre atteste d'un parcours artistique de haut niveau, maîtrise les référents culturels de sa spécialité et de sa discipline. Il mobilise, actualise et développe ses connaissances pour participer à une démarche de veille et de recherche. À même d'orienter les élèves, il les informe, conseille tout au long de leur parcours, sans préjuger de leur avenir.

L'enseignant de théâtre assure un enseignement du théâtre ouvert, dans le cadre de cours collectifs et dans le respect de la déontologie encadrant la relation pédagogique. Il est intégré à l'équipe pédagogique du conservatoire et participe à la réflexion collégiale de l'établissement, aux échanges pédagogiques, aux projets collectifs et à l'action culturelle. Il évalue les élèves et les accompagne, le cas échéant, dans leur préparation aux examens. Il enseigne auprès de tous les publics, en conformité avec le Règlement des études théâtrales de la Ville de Paris. Il peut être amené à intervenir en milieu scolaire. Intégré au réseau des conservatoires, il peut participer aux travaux menés en réseau sous l'impulsion du Bureau des Enseignements Artistiques et des Pratiques Amateurs (BEAPA) : commissions pédagogiques, groupes de travail, etc.

Conditions particulières d'exercice :

Le conservatoire du XVII^{ème} arrondissement dispense des enseignements à près de 2000 élèves sur deux sites. L'équipe enseignante comprend 160 enseignants, dont 20 interviennent exclusivement pour les ateliers périscolaires mis en place dans le cadre de l'Aménagement des Rythmes Éducatifs.

- Conservatoire ouvert du lundi au vendredi de 9h à 22h et le samedi de 10h à 19h,
- 20 heures hebdomadaires, en base annuelle selon les modalités adaptées à chaque conservatoire.
- Travail le soir et/ou le samedi.
- Congés en période de vacances scolaires.

PROFIL DU CANDIDAT

Formation souhaitée :

- D.E d'enseignement du théâtre
- Formation artistique de niveau supérieur
- Agent titulaire de la fonction publique

Compétences requises :

➤ Savoir-faire :

- 1) Expérience professionnelle, artistique et pédagogique, récente et avérée
- 2) Intérêt marqué pour la pédagogie du théâtre en direction des plus jeunes
- 3) Ouverture à des pratiques pédagogiques diversifiées et adaptabilité à tous les publics
- 4) Capacité à formaliser et à conduire des projets pédagogiques, artistiques et culturels
- 5) Capacité à s'adapter et à s'intégrer à une équipe pédagogique et au fonctionnement du réseau des conservatoires parisiens

➤ Connaissances professionnelles :

- 1) Connaissance des répertoires dans leurs diversités et des courants contemporains de la création
- 2) Veille sur l'actualité artistique et capacité à situer sa pratique dans un contexte historique, social, économique et/ou anthropologique
- 3) Maîtrise d'outils et de méthodes pédagogiques permettant d'accompagner la progression des élèves
- 4) Connaissance du fonctionnement des conservatoires et de leurs missions de service public
- 5) Connaissance et respect des droits et devoirs des fonctionnaires

CONTACT

Nom et Prénom : Agnès Hervé-Lebon, directrice du Cma 17

Tél. : 01.44.69.12.88

Adresse mèl : agnes.herve-lebon@paris.fr

Adresse complète du Bureau :

Mairie de Paris – Direction des Affaires Culturelles - Bureau des Enseignements Artistiques et des Pratiques Amateurs - 55, rue des Francs-Bourgeois – 75 188 Paris Cedex 04.

Contact de l'Inspection du théâtre : nathalie.seliesco@paris.fr

Poste à pourvoir à compter du : 1^{er} septembre 2024

Pour postuler, copier le lien suivant,
sélectionner « filière culturelle » pour dérouler les fiches de postes correspondantes.

travaillerpourparis.paris.fr